

**Cérémonie des Vœux**  
**Vendredi 6 Janvier 2012**

Merci à nos musiciens qui ce soir encore vous ont enchantés les ouïes, le cœur et l'esprit de leurs accords mélodieux.

Mesdames, Messieurs, Bonsoir.

J'ai quelques excuses que je vous demande d'accepter :

- Monsieur Raymond LANCELIN, Député d'Indre-et-Loire
- Monsieur COURGEAU, président du Pays de Loire Touraine
- Monsieur VINCENDEAU, maire de NOIZAY
- Monsieur DARRAGON, maire de VOUVRAY et Président de la CCV
- Monsieur LALOT, maire de CHANCAY
- Monsieur FILLEUL, sénateur et maire de Montlouis sur Loire

Mais nous font le plaisir d'être parmi nous ce soir :

- Mme Claude GREFF, secrétaire d'Etat à la famille
- Mme Sophie AUCONIE, Députée Européenne
- Monsieur Bernard MARIOTTE, Conseiller général
- Monsieur SOULISSE, maire de Parçay-Meslay
- Monsieur MUSSET, maire de Monnaie
- Lieutenant SCHMITTLER, gendarmerie de Vouvray
- Monsieur le curé / l'abbé BONHIEUST

Nous rejoindrons un peu plus tard car assistent à d'autres vœux dans d'autres communes.

Et bien sur merci à vous amis Rochecorbonnais qui par votre présence manifestez votre intérêt pour la vie communale quelque peu agitée en 2011. C'est le signe que le conseil municipal est actif, prépare l'avenir, étudie des projets, investit pour améliorer notre cadre de vie. Avant d'aborder les différents thèmes qui ont animé notre bourg toute cette année je veux préciser le ton de mon propos. Il sera blanc ce qui ne signifie pas qu'il sera neutre. Mais le blanc est la couleur de la paix, de la sérénité et c'est dans cette ambiance que j'entends communiquer, échanger, informer, à partir d'éléments concrets et factuels tels que textes de lois, décrets, codes, règlements, données statistiques ou encore comparaisons chiffrées. En 2011 bien des diatribes ont circulé sur des blogs, ont été distribuées dans vos boîtes aux lettres. Des pétitions ont été soumises à vos signatures.

L'irrespect, la polémique, la bassesse, l'indignité, l'insulte et la diffamation sont les matières premières de ses salmigondis. A cause de leur ignorance les auteurs de ces pamphlets vous assènent des axiomes, des contre-vérités, des idées reçues qu'aucune démonstration ni donnée palpable n'étaient. Ces textes hostiles sont pour le conseil municipal la rançon de la transparence et de l'ouverture.

Mais si la peur n'évite pas le danger, l'agiter n'ébranle ni bon sens de la grande majorité silencieuse des Rochecorbonnais, ni la sérénité de vos élus qui analysent, réfléchissent, débattent, écoutent, dialoguent avant d'agir.

Les attaques personnelles qui visent nommément certains conseillers municipaux ou moi-même discréditent ceux qui les mènent. Quelle que soit leur gravité nous ne répondons à la démagogie que par la pédagogie, le travail et quand cela est nécessaire malheureusement nous saisissons la justice. Jamais je n'accepterai que quiconque nous manque de respect. Enfin se retrancher « courageusement » derrière un pseudonyme sur internet révèle la perfidie de ceux qui pratiquent ainsi pour distiller leurs propos pour le moins acerbes.

Vous me pardonnerez cette mise au point mais elle était nécessaire afin que notre silence ne soit pas interprété comme de la faiblesse.

Mais le conseil municipal a une méthode de fonctionnement, un code éthique et rien ne nous fera dévier de notre objectif qui est de servir l'intérêt général c'est-à-dire vous, nos concitoyens.

Il en est ainsi pour tous les sujets que nous avons à traiter et notamment ceux que je vais aborder maintenant :

- La réforme des collectivités territoriales
- L'eau
- L'assainissement
- La D952 son aménagement et l'arrêté poids lourds

### **La réforme des collectivités territoriales :**

La loi du 16 décembre 2010 prévoyait que les préfets devaient adopter les Schémas Départementaux de Coopération Intercommunale au plus tard le 31 décembre 2011. Mais le gouvernement a édulcoré la réforme pour laisser là où il n'y a pas consensus plus de temps pour que des équilibres territoriaux s'étudient et se créent. Ceci a conduit notre nouveau Préfet Monsieur DELAGE à repousser l'adoption du nouveau schéma de l'intercommunalité de notre département a plus tard ... en 2012...

Mais l'Assemblée Nationale n'a pas encore adopté de nouveau calendrier.

Face à cette nébuleuse le conseil municipal utilisera toutes les dispositions contenues dans la loi pour rejoindre la Communauté d'Agglomération Tour(s) Plus. N'oublions pas que Rochecorbon mais aussi Chanceaux-sur-Choisille et Parçay-Meslay travaillent depuis plus de 2 ans pour appliquer la réforme voulue par l'Etat.

D'ailleurs la requête diligentée par trois conseillers démissionnaires, contre notre délibération pour rejoindre la Communauté

d'Agglomération Tour(s) Plus ainsi que celle intentée par les communes de Chancay, Monnaie, Reugny et Vouvray sur le même sujet, contre les trois communes ont été purement et simplement rejetées par le Tribunal Administratif d'Orléans, preuve de la légalité de notre démarche.

### L'eau

Les communes de Rochecorbon et Parçay-Meslay sont regroupées au sein du SIAEP qui puise ses ressources dans 2 forages. Un dans la nappe alluviale de la Loire à Montguerre. L'autre dans le cénomaniens à la Thibaudière sur le territoire de Parçay-Meslay.

Le syndicat a deux problèmes à résoudre et une solution :

- 1) L'eau puisée dans la Loire a aujourd'hui une teneur de déséthyl - atrazine supérieure à la norme admise. Une dérogation va nous être accordée car le dépassement reste faible mais il s'agit d'un problème de santé publique qui demande une solution rapide. Pour cela il faudrait construire une usine de traitement près du château d'eau de Peu Boulin dont le coût est d'environ 1 million d'euros HT, ce qui inévitablement se traduirait par une augmentation de prix du m<sup>3</sup> d'eau.
- 2) Les directives gouvernementales demandent aux Préfets d'organiser des schémas d'alimentation en eau potable qui diminuent les prélèvements dans la nappe du cénomaniens de 20% d'ici à 2015. Le forage de la Thibaudière alimente une partie de Rochecorbon, Parçay-Meslay et ses zones d'activités dont celle du Cassantin ou il reste 50 Ha à commercialiser. A ce jour au lieu de baisser, le prélèvement dans le cénomaniens a augmenté de 50% et continuera de croître du fait de la création de nouvelles entreprises au Cassantin.
- 3) La solution. Pour résoudre les deux problèmes auxquels doit faire face le syndicat il faut raccorder le réseau de Parçay-Meslay sur

celui de Tours qui a de l'eau à vendre. Le coût des travaux est de 300 000 € HT dont 50% à la charge de la ville de Tours et 50% soit 150 000 € HT à la charge du syndicat. Les études sont réalisées, les conventions sont signées et les travaux seront réalisés sur le 2<sup>ème</sup> semestre 2012. Ainsi le problème de l'eau sera réglé pour les deux communes qui consommeront l'eau de la ville de Tours. Le cénomancien devient une réserve stratégique ce qui est l'objectif de l'état, pour desservir Parçay-Meslay, Rochecorbon et une partie de Tours Nord en cas de pollution accidentelle de la Loire. Le forage de Montguerre ferme. Le prix du m<sup>3</sup> d'eau n'augmente pas voire diminue. A terme le SIAEP Rochecorbon Parçay-Meslay intègre le syndicat d'alimentation en eau potable de la communauté d'agglomération de Tour(s) Plus en cours de constitution dans le cadre de la réforme des collectivités territoriales.

### L'assainissement

La CCV n'a pas pris la compétence assainissement. De ce fait chaque commune assume ses coûts. Là encore Rochecorbon et Parçay-Meslay ont chacune un problème à régler.

Parçay-Meslay doit résoudre la question du stockage de ses boues. Rochecorbon dont la station d'épuration est située dans le lit de la Loire n'a plus de capacité pour recueillir d'effluents supplémentaires. Il s'agit d'un problème environnemental qui doit être résolu maintenant.

Deux solutions s'offrent à nous :

- 1) Construire une station d'épuration commune avec Parçay-Meslay. L'évolution des réglementations interdit de la positionner dans le lit de la Loire. Elle serait donc située vers l'usine Corona au lieu dit La Planche. Il faudrait y remonter les effluents de Rochecorbon pour les traiter, ceux de Parçay-Meslay y

arriveraient gravitairement. Le coût est d'environ 3 000 000 d'euros HT par commune d'où une augmentation inévitable du prix au m<sup>3</sup> assaini. Le délai minimum de construction est de 4 ans... beaucoup plus que le temps dont nous disposons pour solutionner le problème.

- 2) Se raccorder sur la station de la Riche. La Communauté d'Agglomération Tour(s) Plus possède la compétence assainissement. Notre station d'épuration devient un poste de refoulement par ou transitent les effluents de Rochecorbon et Parçay-Meslay. La canalisation passe dans la digue et la jonction avec la Communauté d'Agglomération Tour(s) Plus se fait sous le pont de l'autoroute A10 à Sainte Radegonde. L'investissement est de 3.5 millions d'euros HT à la charge de la collectivité qui possède la compétence. Dans ce cas nous n'avons pas d'augmentation du prix du m<sup>3</sup> assaini mais une diminution. Les études déjà engagées seront finalisées en 2012 et les travaux devraient être entrepris en 2013.

Pour conclure sur l'eau et l'assainissement thèmes intimement liés, la résolution optimum des problèmes c'est avec la ville de Tours et la Communauté d'Agglomération Tour(s) Plus en terme de logique de raisonnement, de délais d'exécution, de flux financiers, de santé publique et de respect de l'environnement. De plus notre site UNESCO se trouve si j'ose dire « dépollué » d'un centre de pompage et d'une station d'épuration !!! Et vous ne voulez pas rejoindre la Communauté d'Agglomération Tour(s) Plus ??? - le conseil municipal si - tant c'est l'intérêt des Rochecorbonnais et pas seulement pour ces deux raisons.

## La D952 pénétrante est dans l'agglomération par la rive droite de la Loire

L'arrêté Poids Lourds.

Depuis septembre 2008 nous travaillons avec l'association du quai de la Loire qui s'est constituée après notre élection pour obtenir que la traversée de Rochecorbon soit interdite aux poids lourds de plus de 7.5 tonnes en transit. Un long travail des Conseils Généraux de l'Indre-et-Loire et du Loir-et-Cher devrait aboutir à l'interdiction souhaitée entre Blois et Tours sur la D952 et la D740 c'est-à-dire les levées de la Loire rive droite et gauche.

Pour l'Indre-et-Loire la Commission Départementale de Sécurité Routière s'est réunie le 12 décembre 2011 et en a acté le principe. A l'heure où je vous parle l'arrêté n'est pas encore signé mais il devrait l'être.

Le Loir et Cher devrait faire de même. L'association du quai de la Loire a communiqué un peu vite sur le sujet et surtout sur ses effets. Les spécialistes de la circulation estiment que cette décision dont l'application sera très difficile à contrôler ne retirera guère que 5% du trafic poids lourds. Mais c'est une avancée qui devrait en amener une autre. Celle de la signalétique qui serait enfin revue. En effet quand vous êtes au rond point du pont Charles de Gaulle côté Montlouis on vous indique toujours l'autoroute A10 par Vouvray et Rochecorbon et on ignore l'A85. Or de cet endroit si vous souhaitez aller à Bordeaux ou à Nantes il est inutile de venir à Rochecorbon.

## L'aménagement

Quand vous traversez notre commune par la D952 à part à l'Observatoire, vous n'avez pas le sentiment d'être en agglomération et vous roulez ... trop vite. Les études d'urbanisation de Saint-Georges au Patys, et la faisabilité d'une piste cyclable dans le lit de la Loire jusqu'au Patys sont réalisées. C'est un investissement de 4.8 millions

d'euros TTC. C'est plus que le budget de la commune. De plus ERDF devait fin 2011 tirer un câble 20 000 volts pour renforcer le réseau d'alimentation électrique sur Vouvray. Ce câble venait de Saint-Pierre des Corps, passait sous la Loire et sortait au niveau de la rue des Clouet pour longer la D952 jusqu'au Patys mais le dossier est bloqué au ministère au moins jusqu'en septembre 2012 et le financement n'est pas bouclé. Voilà pour l'Est de la commune.

A l'ouest se pose le problème de l'assainissement que je viens d'évoquer !!! Et bien sur de son financement.

L'eau, l'assainissement, la D952 sont des problèmes dont l'envergure dépasse la capacité financière du SIAEP pour l'eau et de la commune pour les deux autres postes. De plus la CCV n'est pas concernée par l'assainissement puisqu'elle n'a pas la compétence et le conseil général guère plus par la D952 puisque dans les traversées d'agglomération il ne prend en charge que le tapis et la signalisation longitudinale... Ainsi la commune se retrouve seule face à ses problèmes du fait de la suspension de la réforme mais pour l'eau et l'assainissement le temps presse. Gérer s'est prévoir... alors nous attendons de l'Etat un nouvel échancier de l'évolution des structures intercommunales propre à nous donner la possibilité de résoudre nos difficultés dans les délais que la situation nous impose.

Mais bien d'autres sujets locaux ont animé la vie de notre cité en 2011.

- Tout d'abord le projet privé Coface / Belambra / Bouygues. A ce jour rien n'est figé. Le conseil municipal a accepté l'idée de modifier le PLU afin que l'étude de l'implantation d'un centre de vacances sur ce site soit menée. La procédure prévoit une enquête publique. C'est au vu du rapport du commissaire enquêteur que le conseil municipal qui s'est rendu sur place récemment avec l'association DCRV pour apprécier les nuisances que subiraient les riverains, votera pour ou contre la réalisation

du projet. Mais une chose est certaine le site du château de Sens sera reconverti.

Le site Corona à la Planche est aujourd'hui une friche industrielle qui sera urbanisée... c'est une compétence de la CCV et la proposition qu'elle a formulée n'a pas reçu de réponse de l'entreprise... mais la CCV ne s'acharne pas sur le dossier !!!

- La maison de retraite dénommée le Clos Saint-Vincent accueillera ses pensionnaires début mars 2012.
- Comme prévu nous avons acquis les locaux de Monsieur ABADIE dans la Zone de Chatenay et nos services techniques les ont investis au mois de Novembre. Concomitamment la société CHAPE CONFORT a acheté nos ateliers municipaux et commencé la construction de son bâtiment.
- La deuxième tranche des travaux de la rue des Clouet au carrefour de la rue de l'église est achevée. La 3<sup>ème</sup> qui consiste à créer des trottoirs là où ils n'existent pas depuis le carrefour de la rue de l'église jusqu'à la Loire va débuter en février 2012.
- Le cimetière est toujours en chantier tant sur le plan des aménagements que nous allons réaliser cette année (murets de soutènements, hydraulique, embellissement de l'ancien colombarium) que sur le plan administratif où nous continuons nos procédures de reprises de concessions.
- La rue des Basses Rivières va être rendue à la circulation à la fin de ce mois. En effet la commune a acquis avec l'accord du ministère les habitations des familles BARRE, OUANAS et AUSSANAIRE et procédé à leur destruction condition de l'octroi de la subvention pour indemniser les sinistrés. Les travaux de réalisation de la fosse pour la réception des effondrements de moindre importance dans l'avenir sont en cours.

- La Zone Agricole Protégée (ZAP) rempart contre une urbanisation intensive sera effective au printemps. Après l'enquête publique qu'il doit lancer, le Préfet prendra son arrêté.
- L'école va s'offrir une seconde jeunesse et une beauté. Les travaux (un million d'euros HT) financés sur deux exercices débuteront aux vacances de février 2012 et seront achevés pour la rentrée 2013. Il consiste à remplacer toutes les huisseries, isoler le bâtiment par l'extérieur, réduire les déperditions sous toitures et installer une ventilation double flux. Tous ces travaux ont pour but les économies d'énergie et l'amélioration du confort. Actuellement il est impossible de réguler le chauffage tant le bâtiment est perméable. Et puisque l'énergie est une denrée que nous devons utiliser avec parcimonie à partir du 1er février l'éclairage public s'endormira à 23h00 pour se réveiller à 6h00. Nombre de communes voisines ont déjà adopté cette démarche.
- La bibliothèque a retrouvé sa sérénité. La mairie a tout simplement signé avec elle la convention qui aurait dû l'être depuis plus de 15 ans comme le prévoit l'accord avec le Conseil Général.
- Enfin 2011 a vu disparaître en septembre le butonage de la rue des Basses Rivières si bien que le riverain peut de nouveau jouir de son garage.
- De même nous sommes parvenus à signer un protocole d'accord amiable avec Monsieur CHARTIER et la SCI AVAPM qui met fin au litige que les a opposés à la commune sur les travaux de la rue de la Bourdonnerie. Ces deux dossiers dataient de 2001....

Mais la soirée des vœux c'est aussi le moment de placer dans la lumière les travailleurs de l'ombre que sont les bénévoles.

Arrivé à Rochecorbon en 1976 il est un des premiers habitants du hameau de la Treille. Soucieux de bien s'intégrer dans la vie communale il fréquente dès le début des années 1980 le syndicat d'initiative à l'époque organisateur des festivités. Il en sera plus tard le président.

Il sera également adhérent du comité de jumelage dont il est le président depuis 2003. Enfin il chante depuis 20 ans et à force de donner de la voix il a obtenu des choristes les voix qui lui ont donné le poste de Président de la Chorale Sans Nom Cent Notes depuis 2005. Vous avez reconnu Jacky DAVOT à qui je demande de me rejoindre.

Pour ton action bénévole le conseil municipal unanime est heureux de te remettre en témoignage de sa reconnaissance la médaille de la commune de Rochecorbon accompagnée bien sur d'une effervescence locale à partager avec tes vieux compagnons de route. Vous pouvez l'applaudir.

Et puisqu'il est question de route, je souhaite qu'en cette année 2012 la santé ne vous abandonne pas en chemin, qu'à chaque carrefour vous croisiez la réussite, le dynamisme, l'enthousiasme, que sur votre parcours il n'y ait point de ralentisseurs, que vous passiez les feux au vert et que les seuls qui seront rouge soient des feux de joie.

Bonne et heureuse année 2012 et bonne fin de soirée en convivialité et amitié.